



**PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°64-2023-297

PUBLIÉ LE 1 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques / Préfecture des Pyrénées-Atlantiques - Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

64-2023-12-01-00013 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. Arnaud LEVADOU (1 page)	Page 4
64-2023-12-01-00005 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. Bruno BORIE (1 page)	Page 6
64-2023-12-01-00012 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. David FAURE (1 page)	Page 8
64-2023-12-01-00002 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. FERRAND Erwan (1 page)	Page 10
64-2023-12-01-00003 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. HECQUET David (1 page)	Page 12
64-2023-12-01-00006 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. Jean-Philippe BORDEBAT (1 page)	Page 14
64-2023-12-01-00011 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. Jean-Philippe DUTOYA (1 page)	Page 16
64-2023-12-01-00010 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. Jérémy DOUSSINE (1 page)	Page 18
64-2023-12-01-00015 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. Jérôme MERLY (1 page)	Page 20
64-2023-12-01-00014 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. Pascal MARTIN (1 page)	Page 22
64-2023-12-01-00007 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. René SCHOTT (1 page)	Page 24
64-2023-12-01-00009 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à M. Sébastien DAUDE (1 page)	Page 26
64-2023-12-01-00004 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon bronze, à Mme PARIS Isabelle (1 page)	Page 28

64-2023-12-01-00001 - Arrêté portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon vermeil, à M. CHAVE Laurent (1 page)

Page 30

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00013

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. Arnaud LEVADOU



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Arrêté n°

**portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Arnaud LEVADOU, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023

Julien CHARLES

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00005

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. Bruno BORIE



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

**Arrêté n°
portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Bruno BORIE, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le

01 DEC. 2023

Julien CHARLES

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00012

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. David FAURE



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Arrêté n°

**portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. David FAURE, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023

Julien CHARLES

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00002

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. FERRAND Erwan

**Arrêté n°
portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

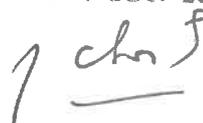
Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE:

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Erwan FERRAND, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin et début juillet 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023



Julien CHARLES

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00003

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. HECQUET David



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Arrêté n°

**portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE:

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. David HECQUET, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin et début juillet 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023

Julien CHARLES

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00006

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. Jean-Philippe BORDEBAT



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Arrêté n°

**portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Jean-Philippe BORDEDEBAT, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023

Julien CHARLES

2, rue du Maréchal Joffre – 64 021 PAU CEDEX
Tél. (standard) : 05 59 98 24 24 - www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00011

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. Jean-Philippe DUTOYA

**Arrêté n°
portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PRÉFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Jean-Philippe DUTOYA, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023



Julien CHARLES

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00010

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. Jérémie DOUSSINE



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Arrêté n°

**portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Jérémy DOUSSINE, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023

Julien CHARLES

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00015

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. Jérôme MERLY



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Arrêté n°

**portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Jérôme MERLY, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023

Julien CHARLES

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00014

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. Pascal MARTIN



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

**Arrêté n°
portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Pascal MARTIN, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023

Julien CHARLES

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00007

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. René SCHOTT

**Arrêté n°
portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. René SCHOTT, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023



Julien CHARLES

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00009

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à M. Sébastien DAUDE



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Arrêté n°

**portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à M. Sébastien DAUDE, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023

Julien CHARLES

2, rue du Maréchal Joffre – 64 021 PAU CEDEX
Tél. (standard) : 05 59 98 24 24 - www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00004

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
bronze, à Mme PARIS Isabelle



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Arrêté n°

portant attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE:

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Bronze, est décernée à Mme Isabelle PARIS, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin et début juillet 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023

Julien CHARLES

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-12-01-00001

Arrêté portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement, échelon
vermeil, à M. CHAVE Laurent



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Arrêté n°

**portant attribution de la médaille pour
acte de courage et de dévouement**

LE PREFET des Pyrénées-Atlantiques,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924, relatif à l'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Sur proposition du sous-préfet, Directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : la médaille pour acte de courage et de dévouement, échelon Vermeil, est décernée à M. Laurent CHAVE, pour son intervention lors des violences urbaines survenues fin juin et début juillet 2023 à Pau.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 01 DEC. 2023

Julien CHARLES